

Audience recteur du 5 septembre octobre 2024

Questions diverses

Le SNPTES a été reçu en audience auprès du Recteur et de la Secrétaire générale d'académie.

Point sur l'indemnitaire des ITRF non informaticiens qui n'a pas été revalorisé contrairement aux informaticiens ce qui génère un très fort mécontentement et une démotivation importante chez nos collègues ITRF non informaticiens en service académique et en EPLE.

L'occasion nous a été donnée de rappeler la multitude des métiers des ITRF Non informaticien : chauffeurs, agents d'entretiens, agents d'accueil, ouvriers, chargé de projet, statisticiens, reprographie, Agent de laboratoire en EPLE, ...

De nombreux métiers qui ont été reconnus comme indispensables durant la crise covid !

D'avril 2021 à aujourd'hui il y a eu 20% d'inflation qui n'a bien évidemment pas été compensé par les revalorisations !

A partir d'un travail réalisé en amont le SNPTES a pu remonter à la secrétaire générale les écarts conséquents entre l'IFSE des administratifs et celui des ITRF non informaticien.

A titre d'exemple :

- x L'écart d'IFSE entre un adjoint administratif et un ATRF groupe 2 est de 1276,22 € brut annuel en faveur des administratifs !
- x L'écart d'IFSE entre un secrétaire administratif et un technicien groupe 3 est de 2067,91 € brut annuel en faveur des administratifs !

Le SNPTES a rappelé que nos collègues vivent très mal cette paupérisation et la colère monte. Certains commencent à regarder ailleurs (région, préfecture).

La secrétaire générale nous a confirmé qu'en l'état aucune revalorisation n'était prévue pour les ITRF non informaticien mais a noté ce point afin de le remonter au ministère.

Peut-on espérer voir aboutir cette année l'harmonisation de la cartographie des groupes de fonctions à la DSIGE ?

Suite aux demandes du SNPTES lors de l'harmonisation indemnitaire Grand Est des ITRF informaticiens de la DSIGE datant d'octobre 2023, l'administration avait confirmé un futur groupe de concertation sur l'harmonisation Grand-Est de la cartographie des groupes de fonction de la DSIGE.

Nous avons pu constater à l'époque des pratiques bien différentes entre les trois académies notamment la quasi-totalité des techniciens en groupe 3 dans l'académie de Nancy et la quasi-totalité des techniciens en groupe 2 à Reims et Strasbourg.

Après plusieurs relances le SNPTES a enfin obtenu satisfaction et un groupe de concertation sur l'harmonisation Grand-Est de la cartographie des groupes de fonction de la DSIGE est prévu le vendredi 4 octobre !